

Jockiz suspend son activité : premier test grandeur nature pour la régulation JONUM



Vincent Reynaert

Publié le 13 mars 2026 . Lecture estimée : 5 min



La plateforme Jockiz, développée par la société Epollon, annonce la suspension de son activité moins de deux ans après son lancement. En toile de fond, l'arrivée du nouveau cadre réglementaire des jeux à objets numériques monétisables. Un cas concret qui interroge déjà la viabilité économique de cette expérimentation portée par l'ANJ.

La plateforme [Jockiz](#) a officiellement suspendu son activité. L'annonce a été faite le 13 mars par la société Epollon, qui précise étudier plusieurs options pour l'avenir du projet, notamment la possibilité d'une reprise par un acteur tiers.

Lancé avec l'ambition de moderniser l'image des courses hippiques, [Jockiz proposait une expérience digitale centrée sur les performances sportives des jockeys et drivers](#). L'idée était simple : permettre aux fans de suivre ces athlètes, d'interagir autour des courses et de renforcer l'engagement autour de la filière équine.

Le projet visait aussi à attirer une nouvelle génération d'utilisateurs vers un univers historiquement ancré dans des formats plus traditionnels.

En moins de deux ans, la plateforme avait réussi à rassembler plus de 45 000 inscrits et à intégrer plus de 600 jockeys et drivers dans son écosystème.

Sur le plan produit, les équipes revendiquent un socle technologique solide et une communauté active. Rien ne laissait donc forcément présager une suspension aussi rapide.

Mais le contexte réglementaire a changé. Et ce changement est loin d'être anodin.

L'arrivée du cadre JONUM change la donne

Depuis février 2026, la France s'est dotée d'un cadre spécifique pour les jeux à objets numériques monétisables, les JONUM, avec l'entrée en vigueur du décret n°2026-60.

Ce dispositif, [pilote dans le cadre d'une expérimentation sous l'égide de l'Autorité Nationale des Jeux](#), vise à encadrer les nouvelles expériences numériques mêlant gaming, objets digitaux et mécanismes de valorisation.

Depuis quelques années, ce type de produits évoluait dans une zone juridique floue. L'objectif de l'État était donc de créer un environnement légal permettant à ces innovations d'exister tout en évitant qu'elles ne deviennent des jeux d'argent déguisés.

Sur le principe, l'initiative était attendue par une grande partie de l'écosystème.

Dans la pratique, la mise en conformité peut s'avérer beaucoup plus complexe.

Selon Epollon, les nouvelles contraintes techniques, juridiques et économiques impliquent des investissements très importants pour les opérateurs. Pour une jeune entreprise dont le modèle économique est encore en construction, ces ajustements peuvent rapidement devenir difficiles à absorber.

Certaines dispositions du dispositif ont également un impact direct sur la mécanique même de ces produits. Et c'est là que se joue une grande partie de l'équation.



Pendant deux ans, les équipes de Jockiz ont été très présentes pour faire connaître le produit, ici à Longchamp, mais le nouveau cadre réglementaire a mis un terme à l'aventure.

La question sensible des gains en cash

L'un des points structurants du cadre JONUM concerne l'interdiction de proposer des gains en argent aux joueurs. Les récompenses doivent rester limitées à des objets numériques ou à des formes de valorisation non monétaires.

L'objectif est clair du côté du régulateur : empêcher que ces produits ne basculent dans la catégorie des jeux d'argent.

Mais pour des plateformes inspirées du gaming compétitif, du fantasy sport ou de l'économie des collectibles numériques, cette contrainte change profondément l'équilibre du produit. L'incitation économique est souvent l'un des moteurs d'engagement des communautés.

Sans possibilité de gains monétaires, l'attractivité auprès du grand public peut devenir plus difficile à construire, surtout face à des offres internationales qui n'évoluent pas forcément sous les mêmes contraintes.

Dans ce contexte, la suspension de Jockiz apparaît déjà comme un premier test grandeur nature du dispositif JONUM.

Un signal pour l'écosystème

Epollon indique aujourd'hui explorer plusieurs scénarios pour l'avenir du projet, dont la reprise de la plateforme et de ses actifs par un autre acteur.

Les comptes utilisateurs restent actifs, les données sont conservées et les joueurs peuvent retirer les fonds encore présents sur leurs comptes.

Mais au-delà du cas particulier de Jockiz, cet arrêt temporaire sera forcément observé de près par l'ensemble de l'écosystème.

Car il intervient au moment même où la France lance son expérimentation autour des JONUM.

D'autres acteurs du secteur pourraient eux aussi être confrontés à cette équation entre innovation produit, attractivité pour les joueurs et contraintes réglementaires.

Un cas sera notamment suivi avec attention dans les prochains mois : [celui de Sorare](#).

La plateforme de fantasy sport fondée par Nicolas Julia évolue elle aussi dans l'univers des objets numériques liés au sport. Mais sa situation est très différente de celle de Jockiz. Sorare dispose d'une base d'utilisateurs mondiale et d'un marché déjà fortement internationalisé.



Acteur de premier plan du dispositif JONUM, Sorare et son co-fondateur Nicolas Julia vont devoir eux-aussi revoir leur copie pour s'adapter à la nouvelle réglementation avec un résultat que l'on espère différent de Jockiz.

Cette dimension globale pourrait lui permettre d'absorber plus facilement les spécificités du cadre français, ou au contraire de réorganiser son activité en fonction des différents environnements réglementaires.

Dans tous les cas, l'expérimentation JONUM entre maintenant dans une phase très concrète. Et comme souvent avec les nouvelles régulations, ce sont les premiers projets qui révèlent les véritables équilibres du système.

La suspension de Jockiz ne signe peut-être pas l'échec du modèle. Mais elle pose déjà une question centrale : comment permettre à ces nouvelles formes de jeux numériques d'exister sans étouffer leur dynamique économique ?

La réponse se construira probablement dans les prochains mois.

Et l'ensemble du secteur va regarder cela de très près.